

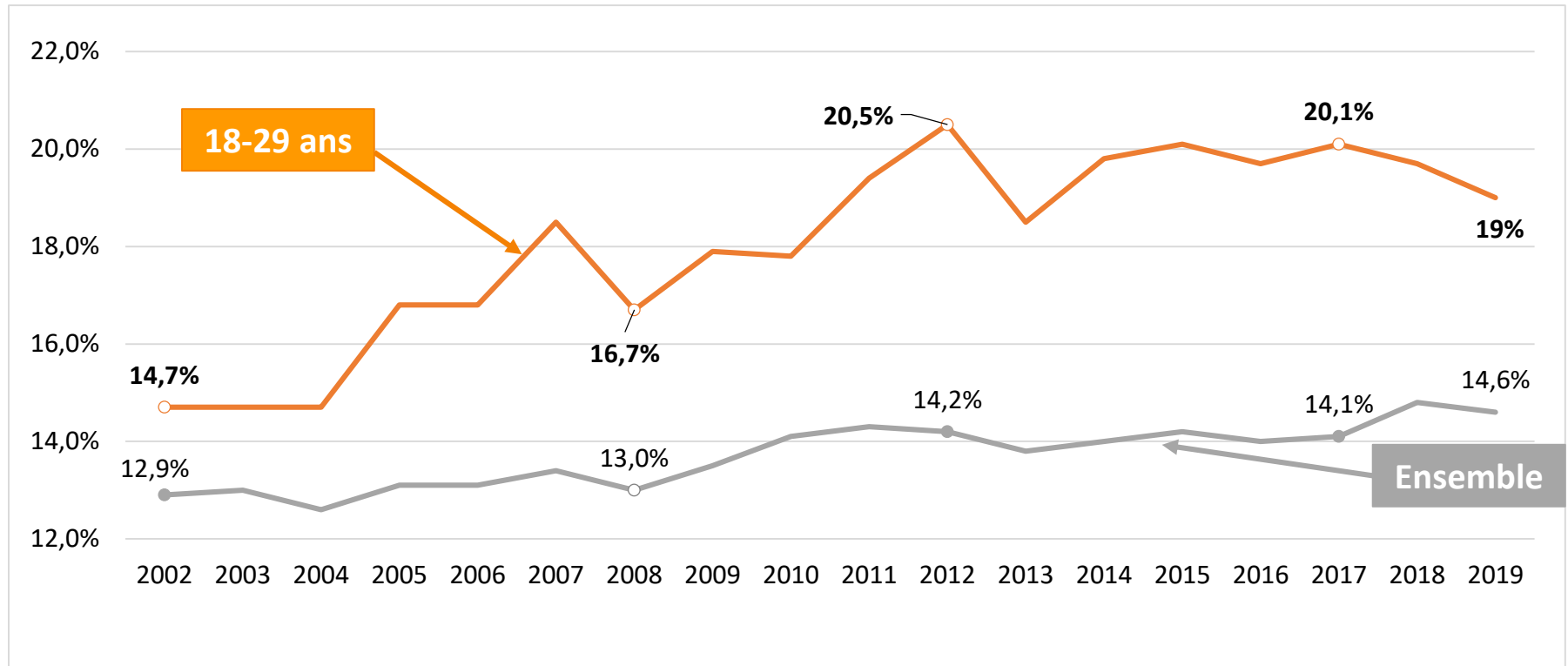
La pauvreté des jeunes en France: pourquoi notre système de lutte contre la pauvreté n'est pas à la hauteur des enjeux?



Sommaire

1. Les jeunes : la population la plus précarisée en France p.3
2. Jusqu'aux années 2010, il n'existe (quasiment) aucune stratégie dédiée contre la pauvreté des jeunes p.7
3. Un soutien aux jeunes qui repose principalement sur la famille ... p.12
4. ... ou par l'insertion par l'emploi p.18
5. Perspectives : quelques pistes pour demain ? p.22

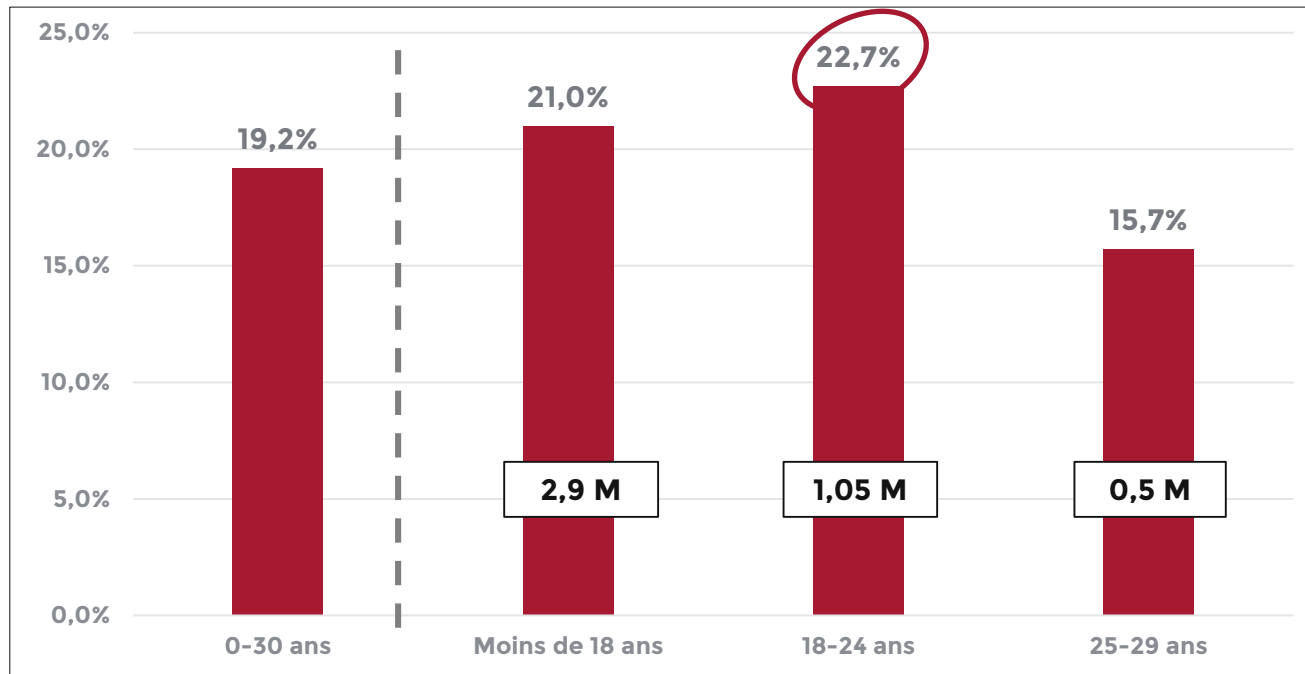
Les jeunes sont les plus concernés par l'augmentation de la pauvreté sur les 20 dernières années



Evolution du taux de pauvreté des jeunes et de l'ensemble de la population (2019)*

Parmi les jeunes, le sort des 18 à 24 ans est particulièrement préoccupant (1/2)

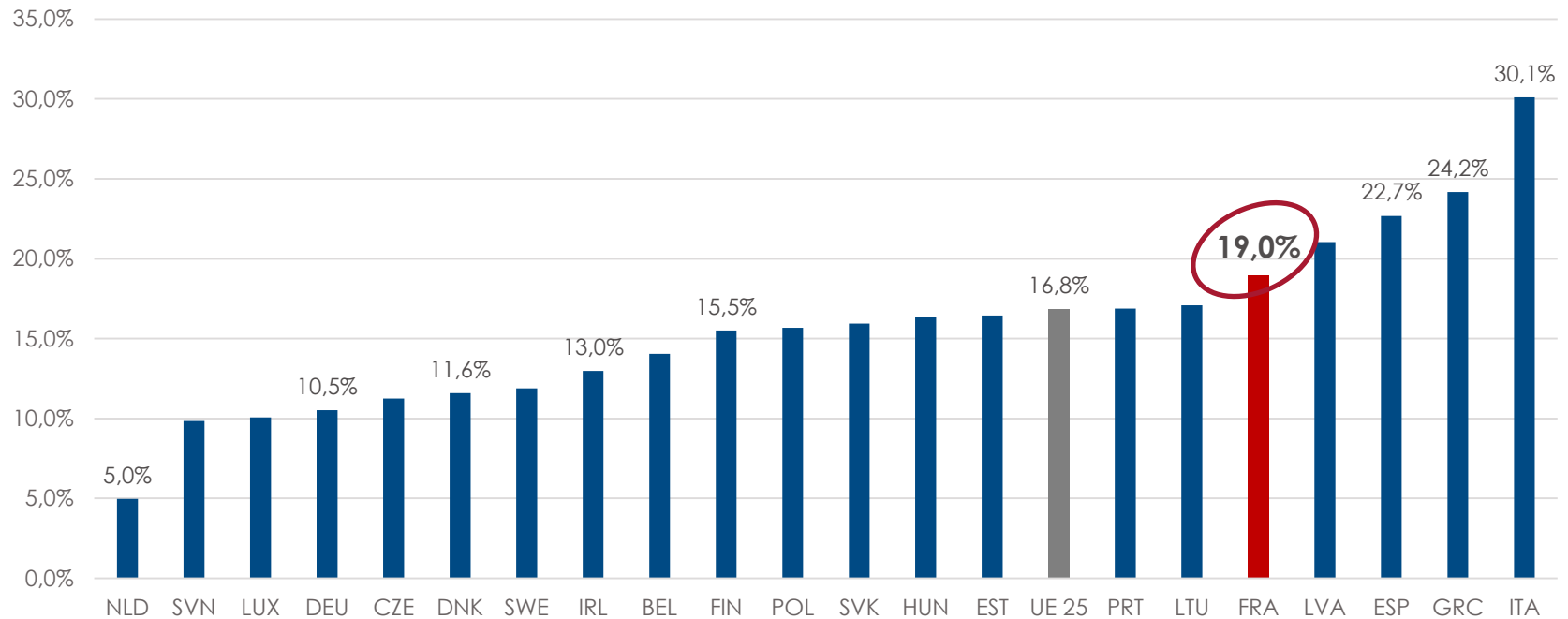
- La pauvreté des mineurs concerne un enfant sur 5, elle devient plus importante pour les jeunes de 18 à 24 ans (1 sur 4) et redescend au niveau de la moyenne nationale pour les 25-29 ans



Taux de pauvreté des enfants et des jeunes (2018)

Parmi les jeunes, le sort des 18 à 24 ans est particulièrement préoccupant (2/2)

- La part des NEET (19%) place régulièrement la France régulièrement dans les dernières places des pays européens



Part des NEET entre 20-24 ans au sein des pays Européens en 2021 (Source : [OCDE](#))

Sommaire

1. Les jeunes : la population la plus précarisée en France p.3
2. Jusqu'aux années 2010, il n'existe (quasiment) aucune stratégie dédiée contre la pauvreté des jeunes p.7
3. Un soutien aux jeunes qui repose principalement sur la famille ... p.12
4. ... ou par l'insertion par l'emploi p.18
5. Perspectives : quelques pistes pour demain ? p.22

Historiquement, un modèle de protection social qui n'est pas centré sur les jeunes

- Un modèle d'Etat-providence centré avant tout sur la famille comme acteur clé de la cohésion sociale
- Une logique assurantielle (cotiser pour se prémunir du risque de pauvreté) qui favorise les personnes en situation d'emploi durable, donc rarement les jeunes

La Famille



Fort attachement à la famille, encourage la maternité et a développé les solutions de garde d'enfants tardivement. L'Etat n'intervient que lorsque la famille n'est plus en mesure d'assurer le bien-être de ses membres.

L'emploi



Les politiques sociales poursuivent une logique assurantielle : les droits sont conditionnés à l'emploi et à la capacité des individus à participer financièrement. Les prestations sont sous conditions de moyens ou de ressources.

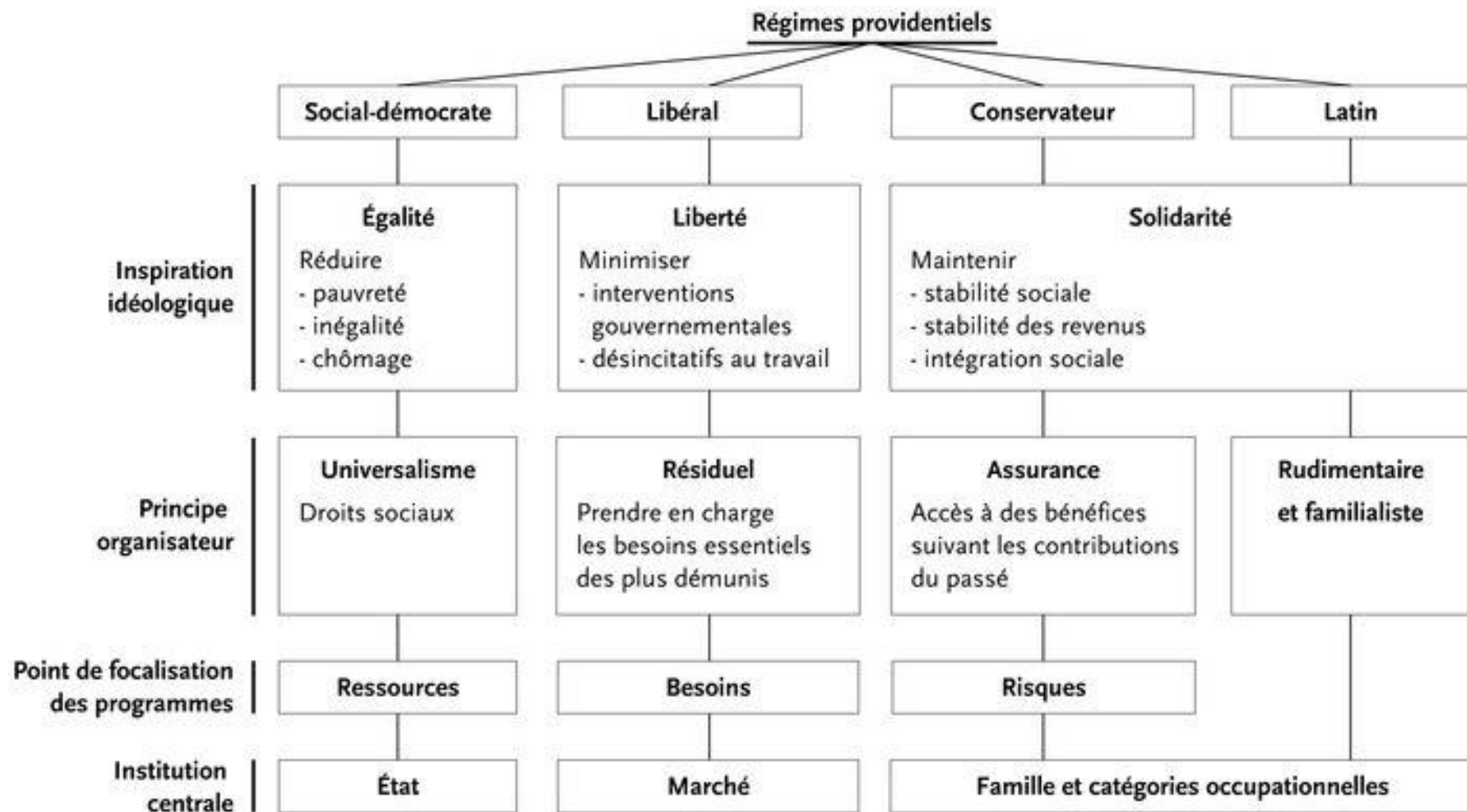
La solidarité



Les cotisations sociales, sous forme de contributions obligatoires sont donc proportionnelles aux revenus de chacun, tandis qu'en retour, chacun bénéficie d'allocations en fonction de ses besoins.

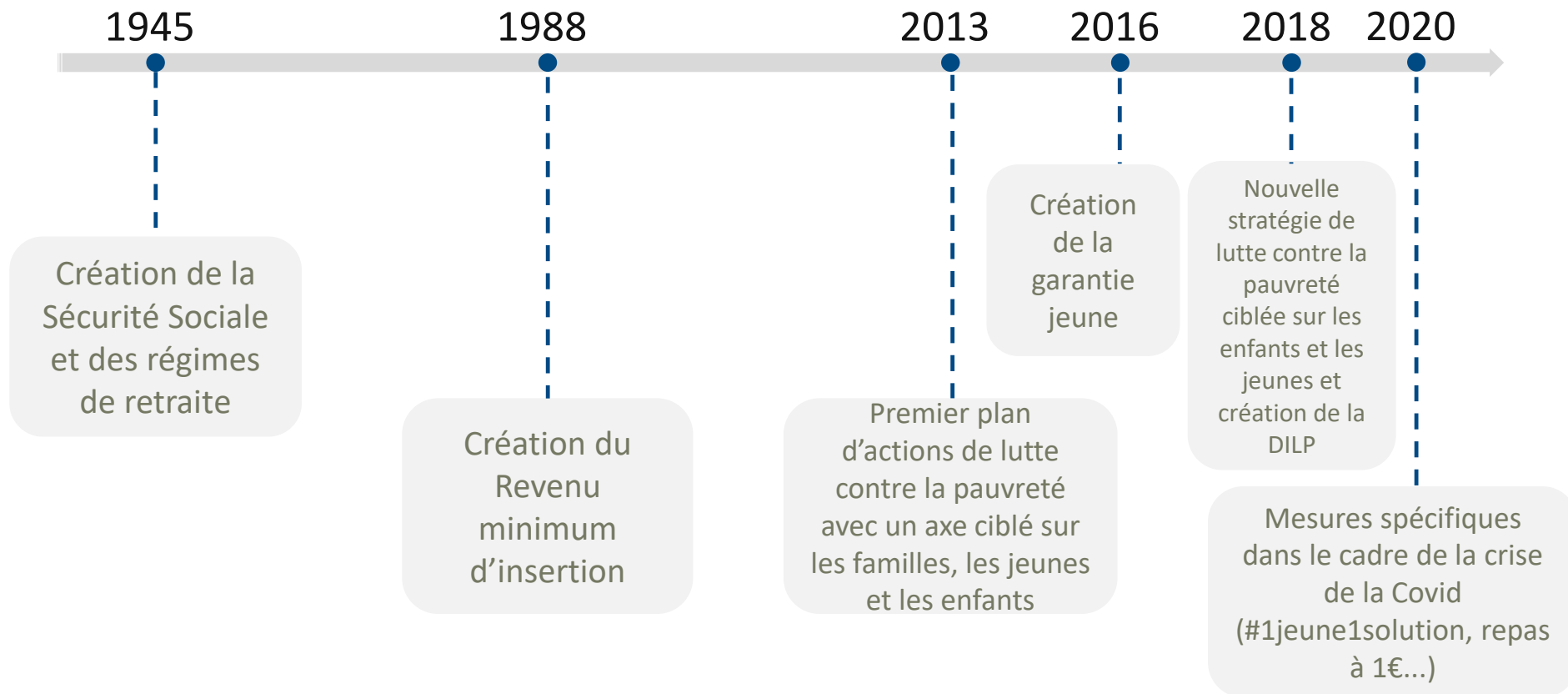
Un modèle conservateur en France

- D'autres modèles existent

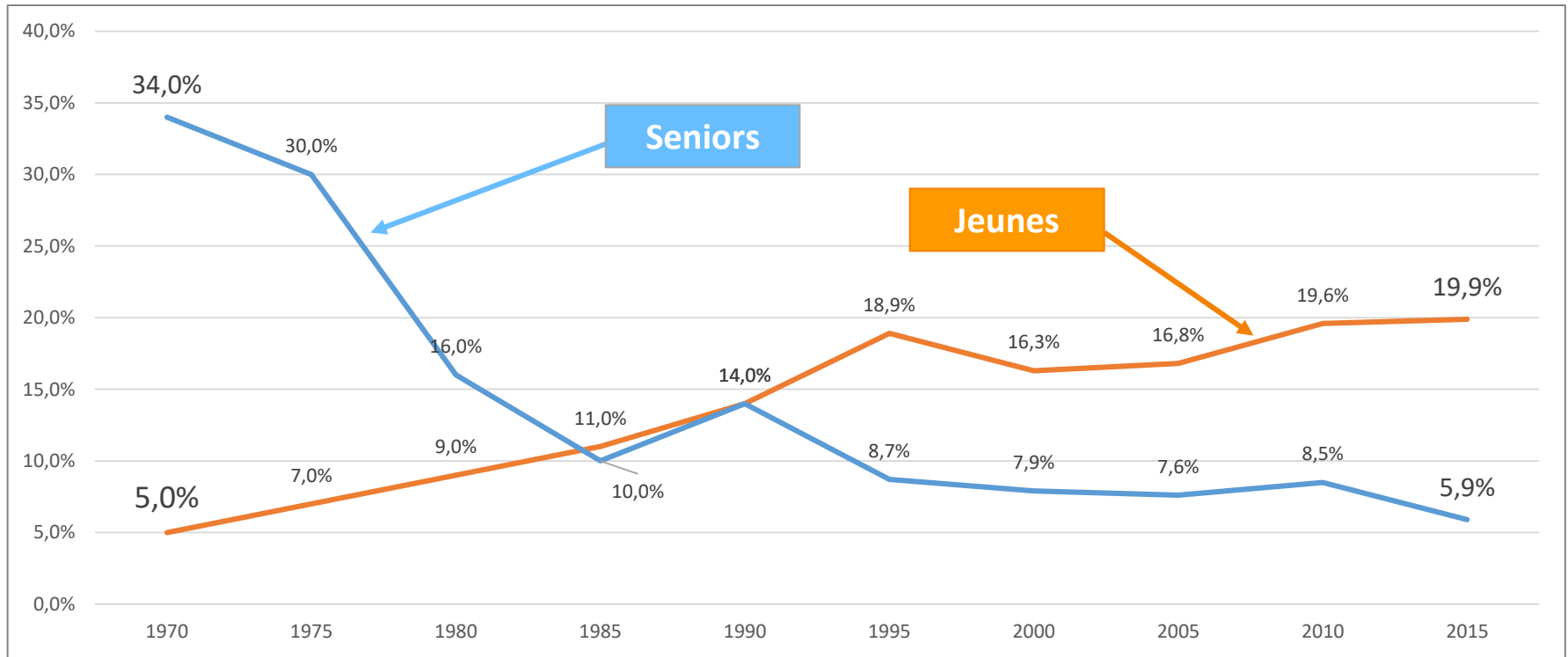


Conséquence : la lutte contre la pauvreté ne cible les jeunes que depuis très peu de temps

- Historiquement, la lutte contre la pauvreté s'est concentrée sur les familles et les personnes âgées
- Il faut attendre 2013 pour avoir des politiques ciblées sur les jeunes face à la montée de la pauvreté des enfants et des jeunes



Au final, une augmentation de la pauvreté des jeunes concomitantes à la réduction de la pauvreté des seniors



**Evolution de la pauvreté des seniors et des jeunes entre 1970 et 2015
(sources : INSEE)**

Sommaire

1. Les jeunes : la population la plus précarisée en France p.3
2. Jusqu'aux années 2010, il n'existe (quasiment) aucune stratégie dédiée contre la pauvreté des jeunes p.7
- 3. Un soutien aux jeunes qui repose principalement sur la famille ... p.12**
4. ... ou par l'insertion par l'emploi p.18
5. Perspectives : quelques pistes pour demain ? p.22

En France, un modèle familialisé qui nuit à l'autonomie des jeunes



Le jeune est envisagé comme un enfant

La famille est la première
récipiendaire des aides

Des aides directes
conditionnées aux
revenus des parents

Le jeune est rarement
éligible à des aides
directes avant 25 ans

**Des perspectives réduites et un filet
de sécurité qui repose uniquement
sur la famille**

La famille est le premier bénéficiaire des aides

- L'appareil législatif incite la famille à « garder » le jeune sous le giron familial le plus tard possible,
- De fait, ce sont les politiques familiales qui sont activées en priorité



- Obligation légale de subvenir aux besoins de l'enfant (art. 203, art. 371-2 Code Civil)
- Plus d'une dizaine de prestations familiales accessibles après la majorité (Allocations familiales (jusqu'à 20 ans), allocation forfaitaire, complément familial, décès d'un enfant, etc.)
- Rattachement au foyer fiscal possible jusqu'à 21 ans, 25 ans si dans l'enseignement supérieur



Des prestations familiales qui s'arrêtent à la majorité ou avant.



- Allocations familiales jusqu'à 16 ou 18 ans
- Pas de prise en compte de la charge d'enfant dans le système fiscal
- Système d'imposition séparée obligatoire



Des aides directes conditionnées aux revenus des parents

- Hormis les APL, toutes les aides sont conditionnées aux revenus des parents, ce qui maintient le jeune dans le giron familial, même si celui-ci dysfonctionne
- Comparativement à d'autres pays européens, très peu de jeunes sont aujourd'hui éligibles aux bourses dont les montants sont très limités



- La majeure partie des aides à laquelle peut prétendre un jeune est dépendant de l'éligibilité à une bourse sur critères sociaux (aide au mérite...)
- Des bourses aux montants faibles :
 - Echelon 0 Bis = **1084€ / an (32%)**
 - Echelon 7 = **5965 € / an (7%)**
- Des bourses qui touchent très peu d'étudiants : 720k étudiants boursiers sur 3M d'étudiants soit **37,7%**



- 268€/mois (+ 650€/mois de prêt = **918€/mois**)
- 55% des étudiants



- 327€/mois (+ 752€/mois prêt = **1079€/mois**)
- 95% des étudiants



- 752€/mois (+ 336€/mois de prêt = **1088€/mois**)
- 90% des étudiants

Le jeune est rarement éligible à des aides directes avant 25 ans

- Les jeunes, avant 25 ans n'ont donc aucun autre filet sécurité que leur famille
- Cette absence d'aide directe les empêche de se projeter vers la poursuite d'étude et/ou de formations longues



- La France est le seul pays de l'UE (avec le Luxembourg et quelques régions d'Espagne) où les jeunes de -25 ans ne peuvent pas bénéficier de minimum social garanti pour eux
- RSA accessible à partir de 25 ans
- Il existe un **RSA jeune actif** pour les 18-25 ans, mais ses conditions sont réduites¹ donc seuls **90k jeunes ont accès** (vs 500k potentiellement éligibles en comptant les NEET & actifs pauvres)
- Montant du RSA jeune :
 - Jeune sans enfant avec APL = **527€**
 - Jeune sans enfant sans APL = **598€**



502€/mois, à partir 15 ans, si détaché du foyer familial et pas en études



641,93€/mois, à partir de 21 ans pour les non étudiants



1214€/mois, à partir de 18 ans, sous conditions de recherche d'emploi et de formation

En France, un modèle familialisé qui nuit à l'autonomie des jeunes



Le jeune est envisagé comme un enfant

La famille est la première récipiendaire des aides

Des aides directes conditionnées aux revenus des parents

Le jeune est rarement éligible à des aides directes avant 25 ans

Des perspectives réduites et un filet de sécurité qui repose uniquement sur la famille



Le jeune est envisagé comme un adulte

Les bourses ou le prêt comme premier levier d'action

Des aides directes dès la majorité

Des aides indépendantes du revenu des parents

Une indépendance financière acquise rapidement et qui ne se repose pas sur la famille

Sommaire

1. Les jeunes : la population la plus précarisée en France p.3
2. Jusqu'aux années 2010, il n'existe (quasiment) aucune stratégie dédiée contre la pauvreté des jeunes p.7
3. Un soutien aux jeunes qui repose principalement sur la famille ... p.12
4. ... ou par l'insertion par l'emploi p.18
5. Perspectives : quelques pistes pour demain ? p.22



Le jeune avant tout perçu comme un travailleur répondant à la demande d'emploi

Une politique de l'offre
qui vise avant tout à
faciliter le recrutement
pour les entreprises ...

... plutôt que soutenir la
poursuite d'études pour
les jeunes

Un modèle qui se concentre sur l'autonomisation par l'emploi (1/2)

- Une politique de l'offre qui vise avant tout à faciliter le recrutement pour les entreprises...
- ... sans pour autant garantir le recrutement des moins diplômés



- Divers aides pour favoriser le recrutement des jeunes :
 - Apprentissage : Aide unique à l'apprentissage (6000€ pour -30 ans) ; déductions fiscales sur l'apprentissage...
 - Contrat de professionnalisation : Aide unique de 6000 € pour – 30 ans
 - Emploi des jeunes : Emploi francs (17k€ pour les -26 ans en QPV jusqu'en 2021)
- Des dispositifs pour faciliter l'intermédiation et le recrutement : plateforme « 1 jeune 1 solution », renforcement et déploiement des Missions Locales dans les territoires

Des difficultés pour atteindre les moins diplômés (les plus défavorisés)

- Moins de 50% des apprentis ont un bas niveau de diplôme (BAC ou CAP dont 17% à peine sans diplôme)
- Une croissance très faible sur les moins diplômés : ~10% vs 58% pour le supérieur

Un modèle qui se concentre sur l'autonomisation par l'emploi (2/2)

- **La seule aide directe d'ampleur existante est conditionné à la recherche d'emploi : le Contrat d'Engagement Jeune**

- Allocation financière mensuelle jusqu'à 500€
- Obligation de suivre un accompagnement renforcé : 16h à 20h d'activité/hebdo
- Cible : 300k bénéficiaires en 2023 (~180k en 2022)

- **Une volonté de mettre l'accent sur le supérieur limitée par rapport aux modèles libéraux (U.K ; U.S) et sociaux-démocrates (Nordiques)**

- **Un accent mis sur l'emploi plus que le supérieur** : 185 Mds€ de dépenses en faveur de l'emploi vs 34Mds€ sur le supérieur

- **Des dépenses limitées dans le supérieur :**
 - 17 420 € par élève



Coût par élève dans le supérieur:
26 147€



Coût par élève dans le supérieur:
29 911€

Sommaire

1. Les jeunes : la population la plus précarisée en France p.3
2. Jusqu'aux années 2010, il n'existe (quasiment) aucune stratégie dédiée contre la pauvreté des jeunes p.7
3. Un soutien aux jeunes qui repose principalement sur la famille ... p.12
4. ... ou par l'insertion par l'emploi p.18
5. Perspectives : quelques pistes pour demain ? p.22

La France suit un modèle familialisé centré sur l'accès à l'emploi

Le jeune est envisagé comme un enfant

La famille est la première récipiendaire des aides

Des aides directes conditionnées aux revenus des parents

Le jeune est rarement éligible à des aides directes avant 25 ans



Un modèle familialisé

Le jeune avant tout perçu comme un travailleur répondant à la demande d'emploi

Une politique de l'offre qui vise avant tout à faciliter le recrutement pour les entreprises ...

... plutôt que soutenir la poursuite d'études pour les jeunes



Un modèle centré sur l'accès à l'emploi

La France suit un modèle familialisé centré sur l'accès à l'emploi

- Le modèle familialisé et centré sur l'accès à l'emploi amène à un statut de citoyenneté refusée pour le jeune

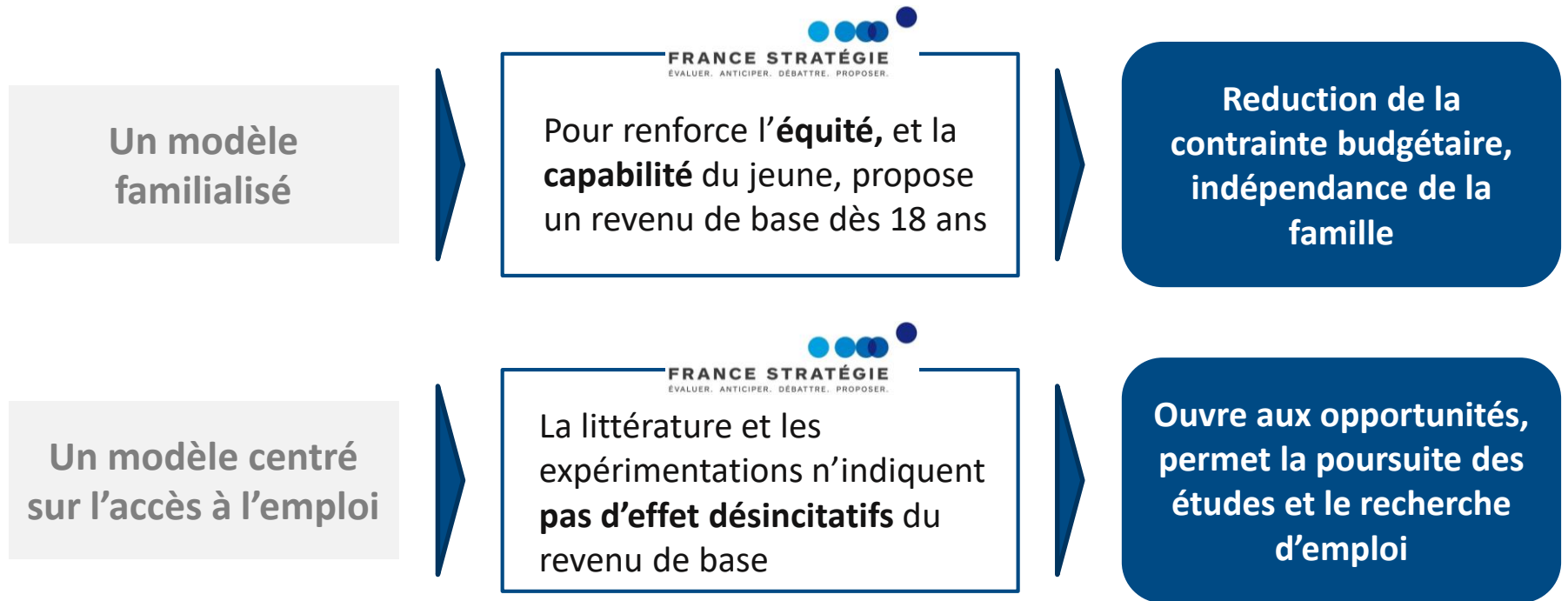
TABLEAU 3

Typologie des citoyennetés socio-économiques des jeunes

	Familialisation de la citoyenneté sociale	Individualisation de la citoyenneté sociale
Citoyenneté économique inclusive	<i>Citoyenneté encadrée</i> Ex. : Allemagne	<i>Citoyenneté habilitante</i> Ex. : Suède
Citoyenneté économique sélective	<i>Citoyenneté refusée</i> Ex. : France	<i>Citoyenneté de seconde classe</i> Ex. : Royaume-Uni

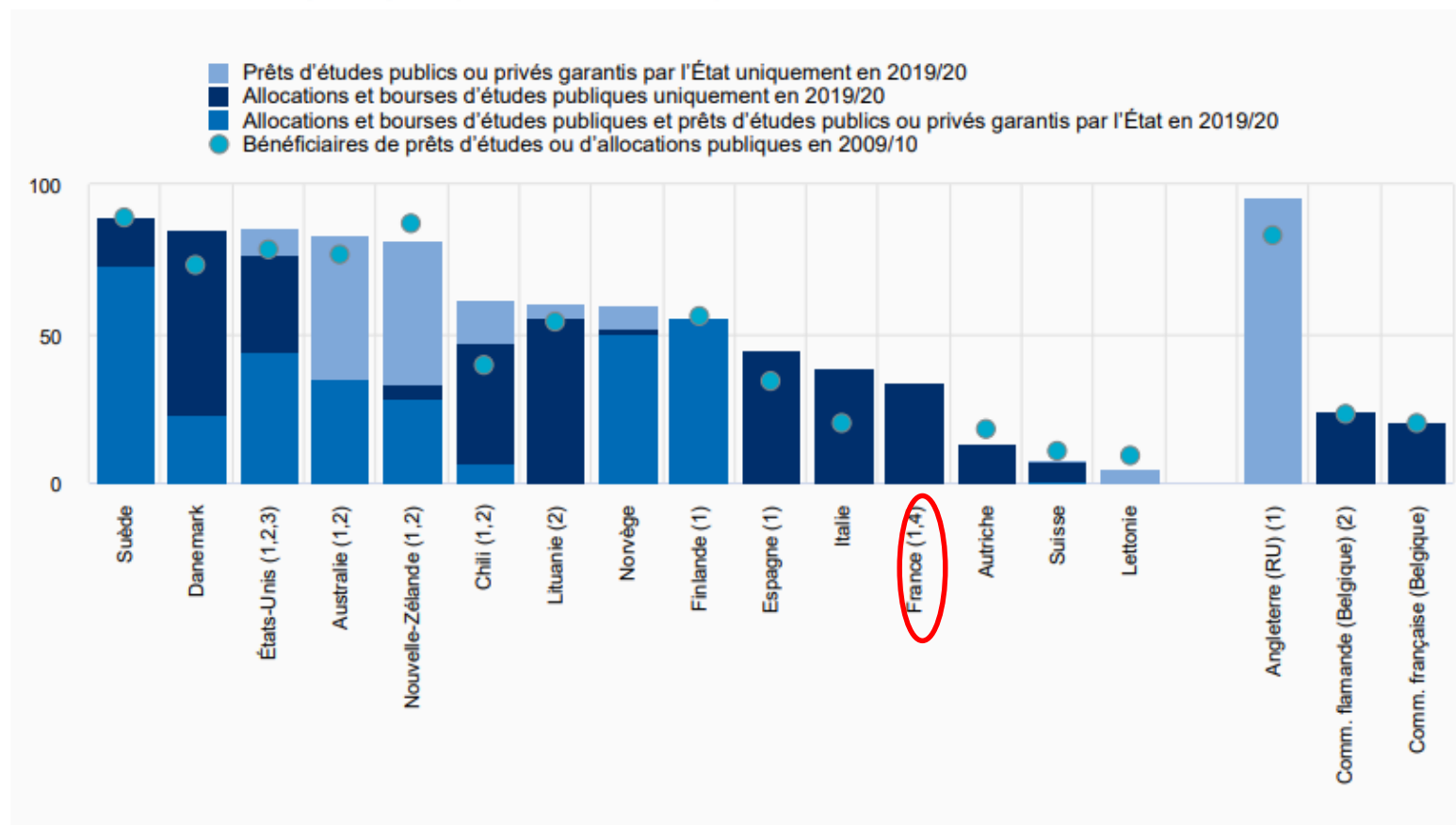
Une piste de solution : un revenu de base pour les jeunes

- France Stratégie propose la mise en place d'un revenu de base pour les jeunes



- Selon la cible et les conditions de mise en œuvre, les coûts d'un tel dispositif varient entre 4 Mds€ et 7 Mds€ par an

Graphique C5.4. Pourcentage de ressortissants nationaux inscrits à temps plein dans le tertiaire bénéficiaires d'aides publiques (2009/10 et 2019/20)



1. L'année de référence est l'année civile 2018 en Australie et 2019 au Chili et en Nouvelle-Zélande ; et l'année académique 2015/16 aux États-Unis, 2018/19 en Angleterre (RU), en Espagne et en France.

2. L'année de référence est l'année civile 2008 en Australie, 2009 en Nouvelle-Zélande et 2010 au Chili et 2014 en Lituanie ; et l'année académique 2007/08 aux États-Unis et 2008/09 en Communauté flamande de Belgique.

3. La répartition selon les prêts d'études se rapporte aux niveaux 5 et 6 de la CITE uniquement.

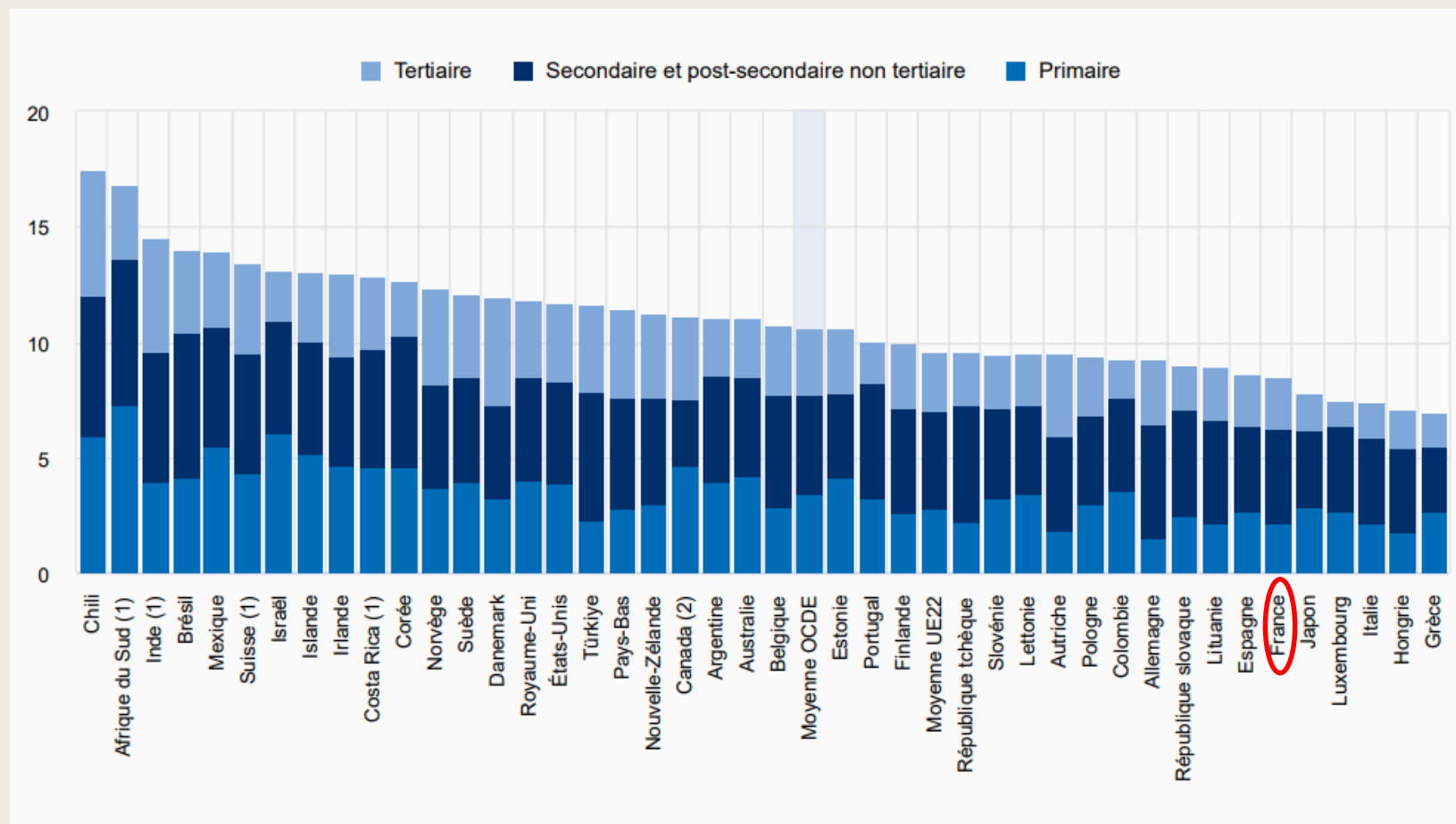
4. Les étudiants qui bénéficient de prêts privés garantis par le gouvernement ne sont pas pris en compte, mais leur nombre est négligeable.

Les pays et autres entités sont classés par ordre décroissant du pourcentage de bénéficiaires d'allocations ou de bourses d'études publiques ou d'un prêt d'études public ou privé garanti par l'État en 2019/20 dans l'effectif d'étudiants de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE (2022), Tableau C5.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Graphique C4.1. Composition des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales (2019)

Du primaire au tertiaire (activités de R-D comprises) ; en pourcentage



1. L'année de référence n'est pas 2019. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

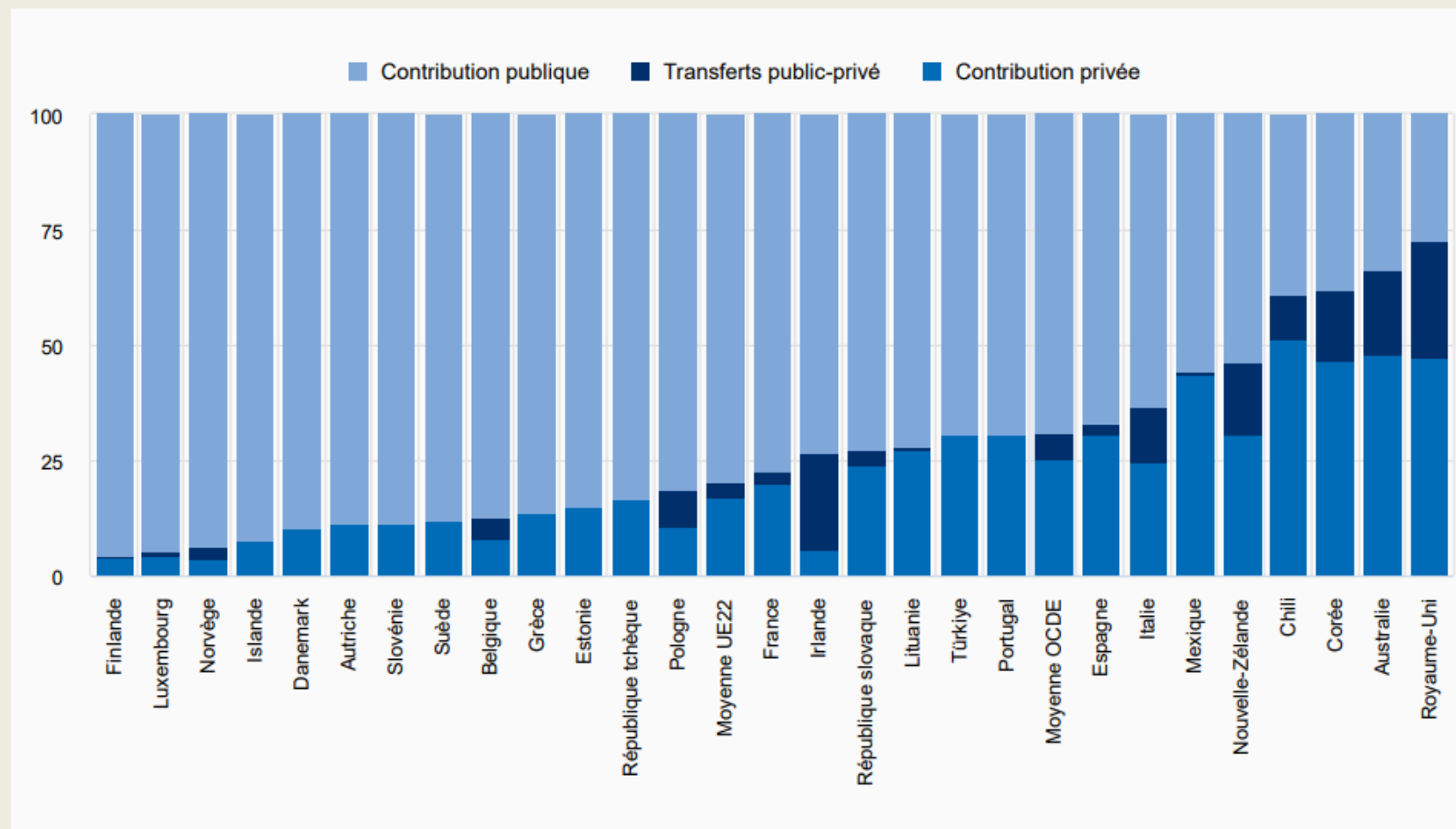
2. L'enseignement primaire inclut des programmes de l'enseignement préprimaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant des dépenses publiques totales d'éducation en pourcentage des dépenses publiques totales.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022), Tableau C4.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Graphique C3.1. Contributions publique et privée au budget du tertiaire (2019)

En pourcentage



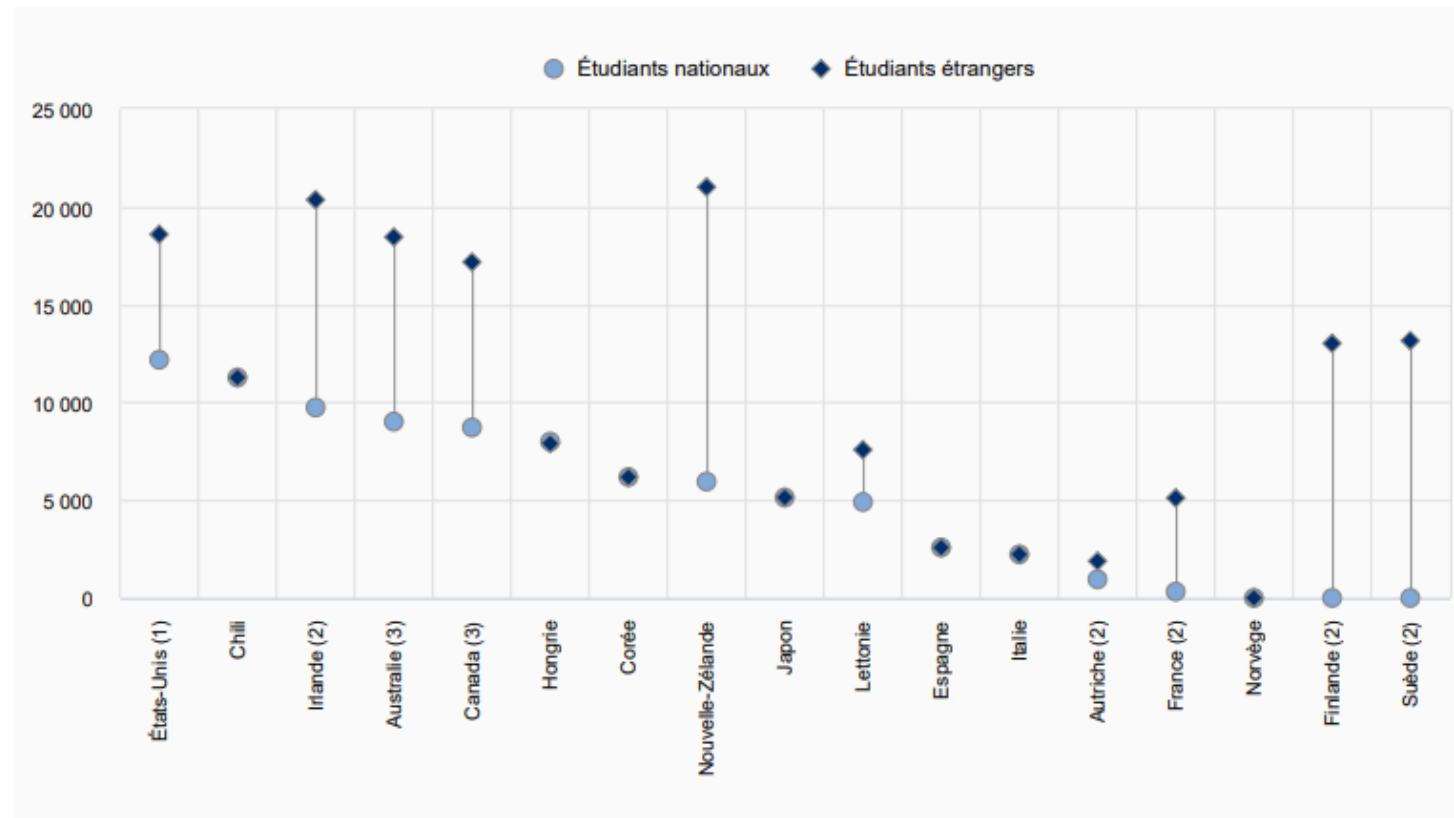
Remarque : les dépenses internationales sont regroupées avec les dépenses publiques pour des raisons de présentation.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la contribution publique au budget de l'enseignement tertiaire.

Source : OCDE/ISU/Eurostat (2022), Tableau C3.2. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

Graphique C5.2. Frais de scolarité annuels moyens à charge des ressortissants nationaux et étrangers en master, ou équivalent, dans le réseau public (2019/20)

En USD convertis sur la base des PPA



Remarque : l'année de référence est l'année civile 2018 en Australie et 2019 au Chili et en Nouvelle-Zélande ; et l'année académique 2018/19 en Espagne et aux États-Unis et 2020/21 en Finlande et en Irlande.

1. Doctorat y compris. Les frais de scolarité à charge des ressortissants étrangers sont dans l'ensemble ceux à charge des ressortissants nationaux originaires d'un autre État. Les frais de scolarité à charge des ressortissants nationaux originaires d'un autre État sont toutefois inférieurs dans une minorité d'établissements.

2. Dans les pays membres de l'Union européenne (UE) et de l'Espace économique européen (EEE), les frais de scolarité ne varient pas entre les ressortissants nationaux et les ressortissants d'un autre pays membre de l'UE et de l'EEE.

3. Les frais de scolarité sont différenciés entre les ressortissants nationaux, originaires d'un autre État et étrangers.

Les pays et économies sont classés par ordre décroissant des frais de scolarité annuels moyens à charge des ressortissants nationaux dans le réseau public.

Source : OCDE (2022), Tableau C5.1. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et les notes à l'annexe 3 (https://www.oecd.org/education/education-at-a-glance/EAG2022_X3-C.pdf).

StatLink  <https://stat.link/pgeo1x>

Tom Chevalier propose deux axes d'étude

- L'indépendance, l'autonomie du jeune se fait par l'acquisition d'une **citoyenneté sociale** et d'une **citoyenneté économique**.

TABLEAU 1

Les deux figures de la citoyenneté sociale des jeunes

	Familialisation	Individualisation
Régime de protection sociale	Bismarckien	Beveridgien
Obligations alimentaires envers les jeunes adultes	Oui	Non
Limites d'âge	Tardives (souvent après 20 ans)	Précoces (souvent avant 20 ans)
Type d'aide aux étudiants	Politique familiale	Bourses ou prêts
Soutien aux étudiants (bourses et prêts)	Limité et dépendant du revenu des parents	Important et indépendant du revenu des parents



Tom Chevalier propose deux axes d'étude

- L'indépendance, l'autonomie du jeune se fait par l'acquisition d'une **citoyenneté sociale** et d'une **citoyenneté économique**.

TABLEAU 2

Les deux figures de la citoyenneté économique des jeunes

	Stratégie inclusive	Stratégie sélective
Logique de distribution des compétences	Pour tous	Pour les meilleurs
Objectif prioritaire de la stratégie	Développer l'accès à la formation (<i>learn-first</i>)	Développer l'accès à l'emploi (<i>work-first</i>)
Mode d'intervention	Politique centrée sur l'offre de travail	Politique centrée sur la demande de travail
Fonction de la politique de l'emploi	Investissement important dans le capital humain	Développement d'emplois atypiques, réduction du coût du travail



Ces modèles ont des effets différents sur la pauvreté des jeunes

TABLEAU 6

La citoyenneté économique des jeunes en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Suède

	France	Allemagne	Royaume-Uni	Suède
Taux de décrochage scolaire*	11,8	11,6	13,8	7,8
Intervention principale sur le marché du travail	Création d'emplois atypiques dans les secteurs marchand et non marchand	Création de places supplémentaires dans le système d'apprentissage	Dérégulation du marché du travail et salaire minimum pour les jeunes	Politiques de l'emploi centrées sur la formation et garantie jeunesse

Source : Eurostat, 2015.

* Décrochage scolaire : jeunes âgés de 18 à 24 ans ayant quitté prématurément l'éducation ou la formation, c'est-à-dire avant d'atteindre le second cycle du secondaire (Classification internationale type de l'éducation-CITÉ 3), moyennes 2004 et 2014.

De nombreux freins à la transformation du modèle

- Deux phénomènes ont une influence considérable dans l'élaboration des politiques publiques

Path Dependency

- L'élaboration d'une politique dépend du contexte socio-économique et du jeu politique du moment,
- Mais l'élaboration d'une politique publique est aussi le fruit des décisions et choix passés faits par les décideurs politiques
- Développement d'une bureaucratie et de process difficiles à faire évoluer

Policy Feedback

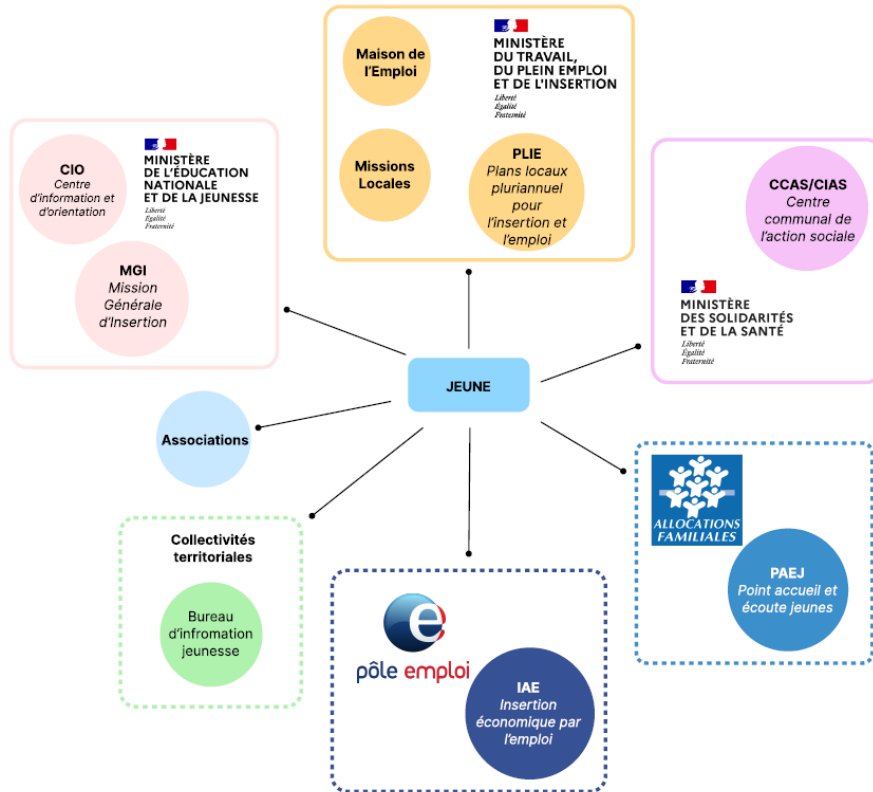
- Par le jeu électoral, les pouvoirs publics n'ont pas d'incitation à poursuivre des politiques impopulaires
- Si une partie de la population ne voit pas l'intérêt d'une politique, elle ne la soutiendra pas et enverra un message aux pouvoirs publics
- Créer un cercle vicieux où les investissements décroissent sur le long terme (ex: les aides ciblées aux US)

Une très forte inertie des institutions qui freine l'élaboration de politiques de lutte contre la précarité des jeunes

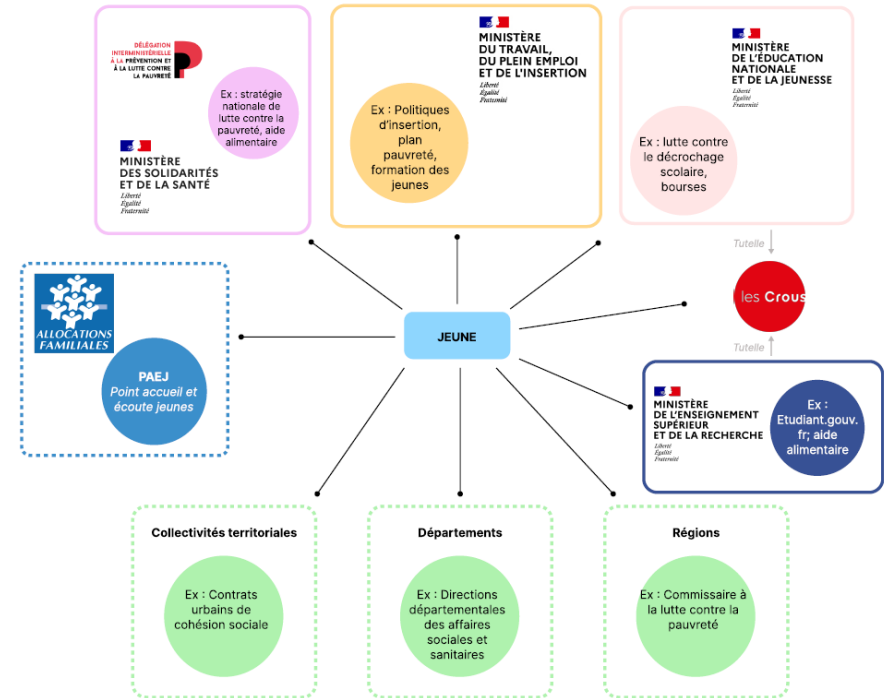
De nombreux freins à la transformation du modèle

- Enfin, une multiplicité d'acteurs et des politiques d'aides non harmonisées pour lutter contre la précarité des jeunes

ACTEURS AGISSANT POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES



ACTEURS INSTITUTIONNELS AGISSANT CONTRE LA PAUVRETE DES JEUNES



Un manque de coordination et de communication qui freine l'élaboration d'une stratégie cohérente de lutte contre la précarité des jeunes